

## Séance du 11 février 2010

### Acquisitions foncières

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir aux consorts MESPOULHE les parcelles cadastrées Section AL n°82 et AM n° 10 au prix global de 5 205.00 euros afin de permettre l'entretien des bords de « Cère » et d'assurer la continuité des objectifs d'aménagement définis par la collectivité. Cette dernière prendra en charge l'ensemble des frais liés à cette acquisition.

### Budget Lotissement « Bords de Cère »- Compte Administratif et Compte de gestion 2009

Le Compte Administratif du Budget « Lotissement Bords de Cère » et le Compte de Gestion dressé par le Percepteur, pour l'année 2009, sont approuvés, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Ces comptes font apparaître un déficit global de clôture de 528 815,58 Euros.

### Budget Lotissement « Bords de Cère »- Budget Primitif 2010

Le Conseil Municipal a approuvé la proposition de budget primitif (Budget Lotissement « Bords de Cère ») qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour un montant de 357 225,00 Euros en Section de Fonctionnement et de 528 815.58 en Section Investissement.

### Budget Service Eau-Compte Administratif 2009

Le Compte Administratif du Budget du Service d'Eau et le Compte de Gestion dressé par le Percepteur, pour l'année 2009, sont approuvés, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Ces Comptes laissent apparaître un excédent de 37 247.66 Euros en Section d'Exploitation et un déficit de 25 771.36 Euros en Section d'Investissement, soit un excédent global de clôture de 63 019.02 Euros.

### Service Eau-Affectation des résultats 2009

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation soit un montant de 37 247.66 euros comme suit :

➤ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	18 371.06 Euros
➤ Excédent de fonctionnement reporté	18 876.60 Euros

### Budget Service Eau - Budget Primitif 2010

Le Conseil Municipal approuve la proposition de budget primitif du Budget Service Eau qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour un montant de 198 694.46 Euros en Section d'Exploitation et de 117 378.64 Euros en Section d'Investissement.

### Emprunt Lot Habitat- Résidence les Chênes Verts »- Garantie de la Commune

Suite à la demande formulée par LOT HABITAT, Office Public HLM, tendant à obtenir un emprunt PLUS à contracter en vue de financer l'opération de construction de 6 logements locatifs « La Résidence des Chênes Verts » sur la Commune de Biars sur Cère, le

Conseil Municipal apporte sa garantie, à hauteur de 50% d'un prêt d'un montant de 295 000,00 Euros.

Le prêt est conclu sur une durée de 40 ans au taux de 1.85 %.

### **Ordures ménagères et Tri Sélectif - Points de ramassage collectif**

Considérant que treize emplacements sur les vingt-six existants sur la Commune présentent un problème de qualité et après examen de chacun de ces différents points, le Conseil Municipal a décidé de valider le plan d'action dégagé au cours de cet examen et de s'engager à équiper les points suivants de conteneurs enterrés (2 au Lotissement des « Bords de Cère » et 1 aux Résidences Maisons Bleues-côté) et de conteneurs semi-enterrés (2 aux HLM des Ecoles et 1 aux résidences Bleues- côté rue du Château d'eau).